

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES



103 - TAXE D'AMENAGEMENT

Le Maire rappelle qu'en 2012, la commune de Jours en Vaux avait institué une taxe d'aménagement liée à l'augmentation de surfaces dans les permis de construire. Le montant du taux attribué par la commune est de 1 %, il existe également une part départementale.

L'assiette est constituée par le nombre de mètres carrés construits valorisés à environ 700 € le M2.

Le Maire propose d'étendre cette taxe à l'ensemble de la commune pour un taux de 1 %.

Le Conseil Municipal accepte d'instaurer la taxe d'aménagement pour l'ensemble de la commune de Val-Mont au taux de 1 %.

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES

Convocation : 28/10/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : CHATELET. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DEMARTINECOURT, GOULIER, GUILLEMARD ont donné pouvoir à BELIN Noël . DA COSTA Tony . EXCUSES.

RESULTAT DU VOTE : 20 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

104 - CONVENTION DE DENEIGEMENT :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un agriculteur de Molinot, Mr Nicolas BOUILLOT, se propose de faire le déneigement de la commune de Val-Mont avec son propre tracteur. Il aurait également en charge de stocker le sel et d'entretenir le matériel communal de déneigement.

Le Conseil Municipal :

- ACCEPTE et CHARGE le Maire d'établir une convention précisant les périmètres d'action ainsi que les conditions de rémunération.
- AUTORISE le Maire à signer la convention et tout document administratif nécessaire.

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES

Convocation : 28/10/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : CHATELET. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BOLOT . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic .FICHOT Michel . LENOBLE Bernard . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . MANIERE Raymond . PERROT . POTIRON .

Absents : DEMARTINECOURT, GOULIER, GUILLEMARD ont donné pouvoir à BELIN Noël . DA COSTA Tony . EXCUSES.

RESULTAT DU VOTE : 20 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

105 – DECISION MODIFICATIVES « SALAIRES » :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts à l'article ci-après du budget de l'exercice 2016, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

COMPTE 6413.....+ 1 750.00 €

COMPTE 61558.....- 1 750.00 €

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes impliquées ci-dessus.

SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES

QUESTIONS DIVERSES :

REPAS DES ANCIENS

Le Maire rappelle que ce repas est destiné aux personnes de 65 ans et plus avec leur conjoint. Sont également invités les Conseillers Municipaux, les employés communaux et leur conjoint, les deux conseillers départementaux, le Président de la Communauté d'Agglomération ainsi que Mr le Curé de la Paroisse de Nolay.

Il est rappelé que les cérémonies du 11 novembre se dérouleront à 9 heures à La Chapelle et à 11 heures 15 à Ivry en Montagne.

ACHAT DE VERRES POUR SALLE P. DUPONT

Il ne reste que 48 verres à la salle Paul Dupont à Ivry, ce qui est trop peu pour les cérémonies organisées par la commune. Plusieurs devis sont présentés et délégation est donnée à Mr Michel FICHOT pour l'achat de 100 verres.